

PROGRAMME DE LA JOURNEE TECHNIQUE AFIAP DU 10 MAI 2011
à l'Auditorium de la Maison de la Mécanique (Courbevoie)
de 11h00 à 17h00

**EQUIPEMENTS SOUS PRESSION EN SERVICE ET EN MISE SUR LE MARCHÉ :
EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES AU NIVEAU NATIONAL ET EUROPEEN**

Les objectifs de cette journée sont de permettre aux adhérents de l'AFIAP de disposer d'informations précises et détaillées sur les nouveaux cadres réglementaires et sur les actions décidées ou en cours de mises en œuvre pour « les équipements sous pression en service et en mise sur le marché » en France et en Europe.

On peut rappeler entre autres parmi les sujets qui seront évoqués: d'une part la modification de l'arrêté du 15 mars 2000 modifié relatif à l'exploitation, qui intègre les modalités de la réévaluation périodique de certains équipements « à hauts potentiels de dangers » ainsi que d'autres modifications destinées à en faciliter la compréhension et l'application et d'autre part le Règlement européen n°765/2008/CE entré en vigueur au 1^{er} janvier 2010 et la Décision 768/2008/CE qui fixent un nouveau cadre légal pour l'accréditation et la surveillance du marché en particulier pour la DESP.

11h15	<i>ACCUEIL PAR LE PRESIDENT ET PRESENTATION</i>	
11h30	Arrêté du 15 mars 2000 relatif à l'exploitation des équipements sous pression - Modifications de 2011	M. Nicolas CHANTRENNE Mme Isabelle GRIFFE (MEEDDTL-BSEI)
12h00	Présentation du COLEN - Arrêté sur les ESP Nucléaires	M. Laurent BALAHY (AQUAP)
12h30	REPAS	
14h30	Arrêté du 4/10/2010 relatif à la prévention des risques accidentels au sein des ICPE - Plan de modernisation des installations.	M. Alain CAPO (UIC - CTNIIC)
15h00	Nouvelle directive "équipements sous pression transportables" du 16 juin 2010 et sa transposition en droit national.	M. Olivier LEFORT (MEEDDTL-BSEI)
15h30	Point sur l'évolution de la DESP et du RPS : <ul style="list-style-type: none">• Nouveau cadre légal pour la mise sur le marché, l'accréditation et la surveillance• Nouvelle classification des substances sur les groupes de fluides	M. Denis BUISINE (CLAP)
16h00	Cadre d'utilisation des AEM et règles pour le choix des matériaux.	Mme Nathalie MANSUY (CETIM)
16h30	<i>CONCLUSIONS PAR LE PRESIDENT DE L'AFIAP</i>	